

# Actualités de l'ORMR : Document d'information sur la COVID-19 pour les maisons de retraite, Programme universel de vaccination contre la grippe

Le 30 juin 2022

## Document d'information sur la COVID-19 pour les maisons de retraite

Selon la [note de service](#) du médecin-hygiéniste en chef (MHC) datée du 10 juin 2022 et les exigences de la *Loi sur les maisons de retraite*, ces dernières doivent impérativement suivre les recommandations énoncées dans la version actualisée du [Document d'orientation sur la COVID-19 : foyers de soins de longue durée et maisons de retraite pour les bureaux de santé publique](#).

Ce document enjoint désormais les maisons de retraite à se conformer au [Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité \(MSAA\)](#) en ce qui concerne les domaines suivants :

- Dépistage actif et dépistage passif
- Évaluation quotidienne des symptômes des résidents
- Test de dépistage chez les personnes asymptomatiques
- Distanciation physique
- Port du masque
- Équipement de protection individuelle (ÉPI)
- Absences
- Visiteurs

Les maisons de retraite sont tenues de se familiariser avec les recommandations formulées dans les documents susmentionnés et de les mettre en œuvre s'il y a lieu. Au cas où les titulaires de permis ne respecteraient pas les recommandations du MHC, l'ORMR a le pouvoir de prendre des mesures d'application.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer par courriel avec l'ORMR à [info@rhra.ca](mailto:info@rhra.ca) ou avec le MSAA à [RHInquiries@ontario.ca](mailto:RHInquiries@ontario.ca).

## Programme universel de vaccination contre la grippe 2022-2023

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) tient à rappeler aux exploitants de maisons de retraite que la vaccination contre la grippe sera primordiale cet automne, compte tenu des répercussions potentielles des nouveaux variants préoccupants de la COVID-19 et de la résurgence d'autres maladies respiratoires infectieuses.

Le MSAA a publié cette [note de service](#) pour informer les établissements que le ministère de la Santé (MSAN) a commencé de planifier le prochain Programme universel de vaccination contre la grippe 2022-2023 de l'Ontario. La date limite de présentation des demandes est fixée au **10 juillet 2022 à 23 h 59**.

Si vous avez des questions au sujet du programme, veuillez communiquer directement avec le MSAN par courriel à [UJIP.MOH@ontario.ca](mailto:UJIP.MOH@ontario.ca).